



Conseil économique et social

Distr. générale
22 décembre 2003
Français
Original: anglais

Commission de la condition de la femme

Quarante-huitième session

1er-12 mars 2004

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale

intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Question thématique étudiée par la Commission : le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes : réalisation des objectifs stratégiques et application des mesures dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport fournit une vue d'ensemble du rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes. Il est axé sur la socialisation et l'éducation; le marché du travail et le lieu de travail; le partage des responsabilités familiales, notamment la prise en charge des membres de la famille; et la prévention du VIH/sida. Il se termine par une série de recommandations destinées à la Commission.

* E/CN.6/2004/1.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–9	3
II. Rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes	10–56	5
A. Nouvelle attention portée au rôle des hommes et des garçons	10–16	5
B. Socialisation et éducation des garçons et des jeunes gens	17–23	6
C. Hommes en tant qu'agents de changement sur le marché du travail et le lieu de travail.	24–27	8
D. Partage des obligations familiales : possibilités et difficultés	28–36	9
E. Favoriser une participation accrue des hommes et des garçons à la fourniture de soins	37–44	10
F. Lutter contre le VIH/sida grâce à l'action des hommes et des garçons	45–56	12
III. Mesures recommandées	57–64	15
A. La socialisation et l'éducation des garçons et des jeunes gens	61	15
B. Le rôle des hommes sur le lieu de travail et le marché de l'emploi, et le partage des responsabilités familiales	62	16
C. Le rôle des hommes et des garçons dans la prise en charge d'autres personnes.	63	18
D. L'engagement des hommes et des garçons dans le combat contre le VIH/sida	64	19

I. Introduction

1. Conformément au programme de travail pluriannuel pour 2002-2006, adopté par le Conseil économique et social dans sa résolution 2001/4 du 24 juillet 2001, la Commission de la condition de la femme étudiera le thème « Ce qu'il incombe aux hommes et aux garçons de faire pour que l'égalité des sexes devienne une réalité » lors de sa quarante-huitième session, en mars 2004. Les résultats des délibérations de la Commission contribueront à l'élaboration d'un cadre politique global et déboucheront sur la mise en oeuvre d'actions concrètes visant à impliquer davantage les hommes et les garçons dans les démarches en faveur de l'égalité des sexes.

2. Au cours des 10 dernières années, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont mis l'accent sur l'importance du rôle des hommes et des garçons dans l'instauration de l'égalité des sexes. Dans la Déclaration de Beijing (1995), les gouvernements engageaient les hommes à participer pleinement à toute action favorisant l'égalité et insistaient sur le fait que le partage égal des responsabilités et un partenariat harmonieux entre les femmes et les hommes étaient essentiels à leur bien-être et à celui de leur famille ainsi qu'à l'affermissement de la démocratie. Le Programme d'action de Beijing mettait en relief le principe du partage des pouvoirs et des responsabilités entre hommes et femmes dans les foyers, sur les lieux de travail et, plus largement, au sein des communautés nationales et internationales, ainsi que le principe de l'égalité des femmes et des hommes comme élément indispensable au processus de socialisation. Ce programme insistait sur le fait que les hommes et les femmes devaient travailler ensemble, en partenariat, pour faire de l'égalité des sexes une réalité. Des recommandations précises visaient à favoriser la conciliation des responsabilités familiales et des responsabilités professionnelles pour les hommes et les femmes, à encourager les hommes à partager équitablement les responsabilités de la garde des enfants et des tâches ménagères, et à promouvoir les programmes visant à sensibiliser les hommes et à leur donner les moyens d'assumer leurs responsabilités pour lutter contre la propagation du VIH/sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles.

3. Aux termes du Programme d'action : « L'égalité des femmes et des hommes relève des droits de l'homme et c'est une condition de la justice sociale; c'est aussi un préalable essentiel à l'égalité, au développement et à la paix. Un nouveau partenariat fondé sur l'égalité des femmes et des hommes est indispensable si l'on veut parvenir à un développement durable au service de l'individu¹. »

4. Lors de sessions ultérieures, la Commission de la condition de la femme a renforcé ces recommandations. Les conclusions concertées concernant la garde des enfants et autres personnes à charge, y compris le partage des tâches et des responsabilités familiales (1996/3), adoptées lors de la quarantième session de la Commission², ont mis en évidence le fait qu'une plus grande participation des hommes aux responsabilités familiales, y compris les tâches domestiques et la garde des enfants et autres personnes à charge, contribuerait au bien-être des enfants, des femmes et des hommes eux-mêmes.

5. Dans le texte adopté en 2000 lors de sa vingt-troisième session extraordinaire³, l'Assemblée générale a identifié plusieurs éléments qui font obstacle à l'application du Programme d'action de Beijing : les stéréotypes persistants concernant le rôle des sexes, qui avaient eu pour effet de ne pas encourager suffisamment les hommes à concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales, et le fait que les

hommes ne prenaient pas suffisamment en charge les tâches et responsabilités tout en s'occupant des autres membres de la famille, du ménage et de la communauté; la position de faiblesse des femmes dans leurs relations avec les hommes, où elles n'étaient pas toujours à même d'exiger des rapports sexuels responsables et sans risques; et le manque de communication et de compréhension entre hommes et femmes au sujet des besoins des femmes sur le plan de la santé.

6. D'autres instances intergouvernementales se sont penchées sur le rôle des hommes et des garçons, notamment la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 1994); le Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995); la vingt-sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida (New York, 2001); et la vingt-septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants (New York, 2002). Ces conférences ont mis en évidence les rôles des hommes et des garçons, notamment dans le partage des responsabilités familiales et ménagères, l'hygiène sexuelle et procréative et la pandémie de VIH/sida⁴.

7. D'après le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, adopté en 1994 :

« Il faudrait en particulier mettre l'accent sur la part de responsabilité qui incombe aux hommes dans la fonction parentale et le comportement en matière de sexualité et de procréation et les encourager à assumer activement cette responsabilité, notamment en ce qui concerne la planification familiale, la santé prénatale, maternelle et infantile, la prévention des maladies sexuellement transmissibles, dont la contamination par le VIH, la prévention des grossesses non désirées ou à haut risque, la gestion commune des revenus de la famille et la contribution à ces revenus, l'éducation, la santé et la nutrition des enfants ainsi que la nécessité d'admettre et de promouvoir l'idée que les filles valent autant que les garçons. L'apprentissage des responsabilités de l'homme dans la vie familiale doit commencer dès le plus jeune âge. Il faudrait veiller tout particulièrement à prévenir les actes de violence dirigés contre les femmes et les enfants⁵. »

8. Afin de rendre plus compréhensible le rôle des hommes et des garçons dans la réalisation de l'égalité des sexes, la Division de la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales a organisé une réunion d'experts à Brasilia, du 21 au 24 octobre 2003, en collaboration avec le Bureau international du Travail (BIT), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)⁶. La Division a organisé un débat en ligne, entre le 30 juin et le 25 juillet 2003, qui a permis de recueillir d'autres éléments d'information pour étayer les délibérations au sein de la Commission de la condition de la femme.

9. Le présent rapport fournit une vue d'ensemble de ce qu'il incombe aux hommes et aux garçons de faire pour que l'égalité des sexes devienne une réalité. Il cible la socialisation et l'éducation des garçons et des jeunes gens; le marché du travail et le lieu de travail; le partage des responsabilités familiales; les soins et l'appui aux personnes âgées ou handicapées et aux malades, y compris à ceux qui sont infectés ou concernés par le VIH/sida; et la prévention du VIH/sida.

II. Rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes

A. Nouvelle attention portée au rôle des hommes et des garçons

10. Ces 10 dernières années, le rôle important que peuvent jouer les hommes et les garçons dans la responsabilisation des femmes et l'instauration de l'égalité des sexes dans les foyers et la communauté, ainsi que sur le marché du travail et le lieu de travail, est de plus en plus reconnu. Les recherches consacrées aux hommes et à l'égalité des sexes, notamment aux identités sexuelles et aux pratiques des hommes⁷ se sont multipliées. Des revues savantes ont été lancées, des conférences de recherche ont eu lieu et les publications internationales se multiplient sur l'homme, la masculinité et l'égalité des sexes.

11. Grâce à l'accent placé par la communauté internationale sur la promotion de la femme, des progrès significatifs ont été réalisés. C'est ainsi que le rôle des hommes et des garçons dans la réalisation de l'égalité des sexes a commencé à être étudié, ce qui a aussi été facilité par le fait que le centre d'attention est devenu plus large, passant des femmes aux rôles assignés à chacun des sexes et aux relations entre les femmes et les hommes.

12. Il est admis que la réalisation de l'égalité des sexes est une responsabilité sociale qui concerne les hommes aussi bien que les femmes, et en faveur de laquelle tous devraient s'engager pleinement et collaborer. Les gouvernements, les universités, les professionnels, les organisations non gouvernementales et le secteur privé s'intéressent de plus en plus au rôle des hommes et des garçons dans la promotion de l'égalité des sexes.

13. Les hommes soutiennent l'égalité des sexes de diverses manières : sensibilisation, alliances, campagnes et programmes éducatifs destinés aux jeunes gens. Des institutions, relevant aussi bien de gouvernements que de grandes organisations internationales ou de petits groupes locaux, ont mis en oeuvre des projets et des programmes consistant à travailler avec des hommes et des garçons. Par exemple, des réseaux regroupant des hommes opposés à la violence sexiste ont été établis dans de nombreux pays. En outre, des groupes et des réseaux d'hommes mettent en cause les stéréotypes existants et étudient les rôles et responsabilités que doivent assumer les hommes lorsqu'ils ont des relations sexuelles, ou lorsqu'ils assurent la promotion de l'égalité des sexes⁸.

14. Les hommes et les garçons ont grand intérêt à ce que l'égalité des sexes gagne du terrain, car la définition actuelle et la pratique des relations entre hommes et femmes grèvent lourdement leur qualité de vie. Dans de nombreux contextes, les hommes peuvent se sentir opprimés par l'obligation qu'ils ont d'être compétitifs et ambitieux, de ne pas évoquer leurs émotions et de passer beaucoup de temps loin de chez eux tandis que leurs enfants grandissent⁹. Les hommes tireront vraisemblablement profit des profonds changements sociaux et culturels qui sont associés à l'égalité des sexes. Un assouplissement des stéréotypes liés à la masculinité peut élargir les perspectives des hommes et avoir des effets bénéfiques au niveau de la santé mentale et du bien-être psychologique des hommes et des garçons. Une progression vers l'égalité des sexes améliorera probablement l'insertion sociale dans son ensemble, ce qui sera profitable aussi bien aux hommes et aux garçons qu'aux femmes et aux filles¹⁰.

15. Les hommes devraient prendre les rênes du processus de transition vers l'égalité des sexes en mettant en avant les avantages qu'ils en tireront en tant qu'individus et en tant que groupe, ainsi que les bénéfices qui en découleront pour la société. Il est donc nécessaire d'identifier les difficultés auxquelles ils sont confrontés en tant qu'hommes, selon les définitions actuelles de la masculinité dans différents contextes. Pour promouvoir efficacement ces changements, il convient de faire appel à des hommes qui sont déjà engagés en faveur de l'égalité des sexes ou qui sont ouverts au changement, comme des jeunes gens dont les attitudes et les comportements sont moins rigides. Ils peuvent servir de modèles positifs à d'autres hommes et à des garçons et leur donner la possibilité de renoncer aux aspects les moins positifs des versions dominantes de la masculinité.

16. La collaboration avec les hommes et les garçons doit s'inscrire dans le contexte global de la promotion de l'égalité des sexes. Un renforcement du soutien apporté aux hommes et aux garçons ne doit pas entraîner un relâchement de celui dont les femmes et les filles ont besoin¹¹.

B. Socialisation et éducation des garçons et des jeunes gens

17. Afin que des politiques et des actions efficaces puissent être mises en oeuvre pour accorder un rôle plus important aux hommes et aux garçons dans la réalisation de l'égalité des sexes, il est nécessaire de mieux comprendre les principaux stéréotypes sexistes et les attentes qui sont attachés aux rôles et aux responsabilités des hommes, leur influence sur les attitudes et les comportements masculins, ainsi que l'organisation de l'apprentissage des garçons à la vie en société, afin d'en faire des hommes. Le déroulement de cet apprentissage détermine le type de relations que ces garçons, lorsqu'ils seront des jeunes gens ou des adultes, auront avec les femmes et les hommes et leur perception de l'égalité des sexes. Selon des travaux de recherche, il faudrait modifier les processus d'apprentissage de la vie en société dès le plus jeune âge, lorsque les valeurs et les attitudes qui déterminent les identités féminine et masculine prennent forme¹².

18. Lorsqu'ils élèvent un garçon, mère et père ont la responsabilité d'adopter les comportements qui favorisent l'égalité des sexes. Les garçons et les filles qui grandissent dans des familles dans lesquelles les rôles dévolus par la société aux hommes et aux femmes ne sont pas strictement appliqués, c'est-à-dire dans lesquelles le père participe à la prise en charge des enfants et aux tâches ménagères, et la mère contribue aux revenus du ménage et occupe des postes à responsabilité sur le lieu de travail ou dans la communauté, auront probablement une perception plus souple des rôles des hommes et des femmes. D'autre part, les garçons qui voient leur père et d'autres hommes faire preuve de mépris ou de violence à l'égard des femmes peuvent être amenés à penser que ce comportement masculin est « normal » et à considérer la subordination et la dévalorisation des femmes comme une preuve de masculinité. La socialisation des garçons et des hommes influence considérablement la violence sexiste, qui existe dans tous les milieux sociaux, économiques et culturels¹³.

19. Le développement des enfants est cependant complexe et de nombreux facteurs de changement interviennent. En dehors des parents et de la famille proche, d'autres acteurs de la société influencent aussi la perception qu'ont les enfants de la condition d'homme ou de femme. Il s'agit notamment des amis et des camarades,

des écoles, des associations de jeunesse et des organisations sportives, des médias et des groupes à dominante masculine, comme la police et les forces armées.

20. Tout au long de la vie, amis et camarades jouent un rôle significatif dans la définition des attributs d'un homme « véritable ». Souvent, masculinité équivaut à stoïcisme, indépendance, force, bravoure, vigueur, audace et agressivité, et dans de nombreux pays, on enseigne aux hommes qu'être compétitif et agressif est un comportement « viril ». Dans de tels cas, les garçons risquent d'être tournés en ridicule s'ils aiment s'occuper de leurs jeunes frères et sœurs, cuisiner ou se charger d'autres travaux domestiques, s'ils entretiennent une amitié solide avec des filles ou s'ils affichent leurs émotions.

21. Les hommes sont pourtant très différents les uns des autres, en fonction de leurs origines et de leur culture, et ils sont nombreux à agir de manière responsable et attentionnée. Les hommes ont des attitudes et des capacités qui peuvent exercer une influence positive sur les relations entre hommes et femmes et aider à mettre un terme à la violence à l'encontre des femmes. Tandis que certains groupes masculins observent des règles traditionnelles et sexistes, d'autres encouragent activement des attitudes et des comportements différents, plus respectueux de l'égalité des sexes¹⁴.

22. Le système d'éducation, puissant facteur de changement, peut avoir une influence aussi bien positive que négative sur l'égalité des sexes. Les écoles peuvent jouer un rôle important en inculquant des notions positives concernant l'égalité des sexes, et elles peuvent faciliter une transition vers une culture fondée sur cette égalité¹⁵. Les programmes tenant compte des sexospécificités, les débats sur l'égalité des sexes pendant les cours, la formation des enseignants qui assure la promotion de modèles positifs, et la sensibilisation des chefs d'établissement et des parents sont essentiels pour inciter les hommes et les garçons à contribuer davantage à l'instauration de l'égalité des sexes. Les environnements scolaires peuvent cependant aussi favoriser la pérennisation de stéréotypes sexistes, par le biais des programmes et matériels scolaires ainsi que des attitudes et comportements des enseignants¹⁶.

23. Les médias, en particulier les publicités qui s'adressent aux enfants et aux jeunes, sont un puissant outil pour mettre en valeur des rôles positifs dévolus aux hommes et aux femmes, mais ils peuvent aussi perpétuer ou exacerber les stéréotypes sexistes. Dans de nombreux pays, l'Internet est un espace important de socialisation des jeunes, ce qui peut avoir des répercussions négatives mais aussi être exploité plus efficacement pour favoriser des changements bénéfiques. Les associations sportives, qui mettent souvent en avant les avantages du travail d'équipe, peuvent susciter l'apparition de formes de masculinité compétitives et agressives. Dans de nombreuses régions du monde, la police et les forces armées consolident les formes agressives de la masculinité associées à la violence, mais elles pourraient constituer un cadre important dans lequel dispenser aux hommes un enseignement tenant compte des sexospécificités¹⁷. Il faut s'attacher à ce que les espaces où les hommes se retrouvent fréquemment entre eux deviennent une source d'attitudes à l'égard des femmes et de modèles de comportements plus positifs¹⁸.

C. Hommes en tant qu'agents de changement sur le marché du travail et le lieu de travail

24. Au regard du monde du travail, les hommes jouent un rôle important dans la promotion des droits économiques et de l'indépendance des femmes, y compris l'accès à l'emploi, l'adaptation des conditions de travail, le contrôle des ressources économiques et la pleine participation à la prise de décisions.

25. Dans la plupart des sociétés, il est essentiel de trouver un emploi et de toucher une rémunération pour acquérir le statut d'homme adulte et la reconnaissance sociale, et il s'agit d'une condition *sine qua non* pour pouvoir fonder une famille¹⁹. Les modifications de la répartition du travail par sexe ainsi que la hausse du chômage peuvent poser des difficultés aux hommes en matière d'identité masculine. Étant donné la reconnaissance culturelle du rôle des hommes comme « soutien de famille » dans certains contextes, l'amenuisement des perspectives d'emploi des jeunes gens peut avoir un effet catastrophique sur leur perception de leur propre valeur. Le chômage et l'insécurité dans le domaine professionnel ont des répercussions négatives sur le bien-être social et mental des hommes et des garçons, et ils peuvent entraîner un regain de violence à l'encontre des femmes.

26. Au cours des dernières décennies, les femmes ont occupé une place de plus en plus importante sur le marché du travail officiel et elles ont assumé davantage de responsabilités d'ordre économique. Dans de nombreux pays, elles prédominent également dans le secteur parallèle. Dans la plupart des régions du monde, le marché du travail se caractérise par des inégalités entre les sexes, qu'il s'agisse d'écarts de salaires ou de discrimination professionnelle. Au niveau mondial, environ 50 % des salariés occupent des postes reproduisant les préjugés traditionnels sur les hommes et les femmes, conséquence des stéréotypes et des inégalités qui perdurent dans l'éducation et la formation²⁰. Dans de nombreuses parties du monde, les familles sont tributaires des revenus des femmes comme de ceux des hommes. Ces derniers ont dû s'adapter aux changements apportés à la répartition du travail et des responsabilités, qui est devenue moins claire, et aux modifications correspondantes des relations au sein de la famille.

27. Le lieu de travail constitue une sphère dans laquelle les hommes peuvent promouvoir activement l'égalité des sexes. Ils peuvent largement contribuer à la lutte contre le harcèlement sexuel, notamment là où les hommes considèrent que ce type de comportement est normal²¹. Le lieu de travail peut cependant être aussi un endroit où les femmes subissent de profondes inégalités et discriminations, reflétant et parfois exacerbant les stéréotypes attachés aux rôles et aux contributions des femmes et des hommes. La transition d'une culture d'organisation vers des relations plus positives entre hommes et femmes nécessite des changements d'attitude et de comportement chez chaque homme et chaque femme²². Pour instaurer des changements bénéfiques au sein des entreprises et des organisations où les hommes font l'objet d'un favoritisme profondément ancré, les cadres dirigeants doivent prendre fermement position, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public, où l'organisation repose généralement et majoritairement entre les mains d'hommes. Le recours à l'autorité et l'esprit d'initiative font partie des méthodes les plus immédiatement accessibles aux hommes pour promouvoir l'égalité des sexes sur le lieu de travail. Dans les institutions gouvernementales, le secteur privé, les syndicats et les organisations non gouvernementales, les dirigeants masculins peuvent devenir des modèles à suivre en matière d'égalité des sexes, en instaurant

des pratiques d'emploi équitables, des mesures de lutte contre la discrimination et des processus décisionnels n'excluant pas les femmes.

D. Partage des obligations familiales : possibilités et difficultés

28. Il a été souligné qu'il était essentiel que les obligations familiales soient plus équitablement partagées pour qu'augmentent la participation des femmes aux processus politiques et leur accès à l'éducation et à la formation, ainsi qu'à l'emploi et aux activités sources de revenus. L'accès des femmes à l'emploi s'est amélioré dans de nombreux pays mais, dans la plupart des cas, les obligations familiales dont s'acquittent les hommes n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions. Quelle que soit leur présence sur le marché du travail rémunéré, les femmes assument souvent les plus grandes responsabilités en ce qui concerne les travaux domestiques et les soins apportés aux enfants, ainsi qu'aux membres de la famille âgés, handicapés ou malades. Cette situation a été aggravée par l'augmentation du nombre de personnes âgées ayant besoin de soins, ainsi que par l'augmentation du temps de travail dans certains secteurs, ce qui a exacerbé le conflit entre le travail et la vie de famille.

29. Des voyages fréquents, les transferts dans des villes ou des pays différents, ainsi que les nouvelles technologies, notamment le courrier électronique, ont allongé les heures de travail et rendu encore plus difficile de maintenir un équilibre entre le travail et la vie de famille. La mondialisation, les restructurations et les compressions d'effectifs ont créé des modes de vie comprenant de longues heures passées sur le lieu de travail et ont augmenté la discrimination entre les hommes et les femmes au sein de la famille. Souvent, les pères de famille ne peuvent consacrer à leur famille²³ que le peu de temps et d'espace que leur laissent leurs engagements professionnels.

30. Il est généralement admis qu'il faut amener les hommes à participer plus aux travaux domestiques et à s'acquitter davantage de leurs responsabilités familiales en adoptant des mesures d'aide aux familles et en encourageant les hommes comme les femmes à concilier vie professionnelle et vie familiale. Les hommes aussi bien que les femmes souffrent des conséquences négatives des déséquilibres entre leur vie privée et leur vie professionnelle et auraient beaucoup à gagner de meilleures relations avec leurs enfants et d'une participation accrue à la vie de famille.

31. En élargissant le rôle des hommes dans la famille afin qu'il inclue les soins apportés aux enfants, on peut remplacer des définitions restrictives de la masculinité par une vision plus large des capacités humaines des hommes dans la famille et dans la société en général. Pour ce faire, il faut retirer les obstacles institutionnels et culturels qui, à l'heure actuelle, empêchent les hommes de se consacrer pleinement à leur rôle de père, et favoriser l'adoption de politiques et de pratiques permettant le partage des tâches parentales. Pour établir un environnement facilitant le partage des responsabilités entre les femmes et les hommes, il faut notamment combler les écarts de rémunération entre eux et faire en sorte que les mesures tenant compte des contraintes de la famille, y compris les congés parentaux, l'emploi à temps partiel et les horaires aménagés, bénéficient tant aux hommes qu'aux femmes.

32. Il est indispensable de combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes car le niveau de revenus peut influencer considérablement le choix par les

familles, en particulier celles dont les revenus sont modestes, du parent chargé des activités parentales. Lorsque la femme gagne moins que l'homme, il est plus logique, d'un point de vue économique, que ce soit la mère et non le père qui interrompe son activité rémunérée ou qui réduise son temps de travail pour prendre soin des enfants et gérer les questions domestiques. Il est possible qu'en contrepartie l'homme doive allonger ses heures de travail pour compenser la baisse des revenus de la femme. Réduire l'écart de revenus permettrait aux hommes de prendre davantage soin de leurs enfants²⁴.

33. Un système de congé parental ouvert aux deux parents inciterait également les pères à rester à la maison avec leurs enfants. Il peut être nécessaire de sensibiliser à la fois les femmes et les hommes au fait qu'il importe que les hommes participent davantage aux tâches parentales et aux travaux domestiques. Certains pays ont mis en place des systèmes de congé parental dont une partie est réservée au père afin d'encourager les hommes à jouer un plus grand rôle. Dans d'autres, modifier les règlements en faveur de la présence du père lors de l'accouchement a permis aux hommes d'établir très tôt une relation avec leur enfant nouveau-né²⁵.

34. Lorsque le père décide d'assumer ses responsabilités parentales, il est important qu'il reçoive l'appui de la mère. Il a été démontré dans des études que plus un homme se sentait soutenu dans son rôle de parent, plus il avait tendance à maintenir sa participation aux tâches parentales²⁶. Toutefois, des situations d'entraînement peuvent apparaître lorsqu'on présume que des hommes sont incompétents, qu'ils acceptent ce verdict et que soit ils ne cherchent pas à surmonter cette incompétence présumée, soit ils n'en ont pas la possibilité. Les programmes éducatifs à l'intention des pères peuvent contribuer à faire participer les hommes aux tâches domestiques et parentales et les inciter à prendre plus de responsabilités dans ce domaine²⁷.

35. L'apparition, dans certains pays, de politiques d'emploi et de pratiques tenant compte des contraintes familiales et autorisant les aménagements du temps de travail est un signe que les employeurs et les gouvernements ont reconnu l'importance du rapport entre vie privée et vie professionnelle. Le fait que les emplois à temps partiel se soient multipliés et soient devenus plus acceptables, que l'organisation des emplois traditionnellement masculins soit devenue plus modulable et que les employeurs rémunèrent mieux les heures supplémentaires a permis d'amener les hommes à s'acquitter de leurs responsabilités familiales²⁸.

36. Les recherches ont montré que la valeur ajoutée que représente une participation accrue des hommes à la vie familiale comprend notamment des liens plus forts et de meilleures relations avec les enfants, ce qui accroît la maturité et améliore la qualité de vie de ces hommes; une amélioration des relations entre les hommes et les femmes; et une conception moins pesante et plus ouverte de la masculinité selon laquelle il est moins important de contrôler ses émotions²⁹.

E. Favoriser une participation accrue des hommes et des garçons à la fourniture de soins

37. La répartition des rôles pour ce qui est des soins aux membres de la famille âgés, malades ou handicapés est devenue une question importante dans les travaux menés dans le monde entier sur les rapports entre vie professionnelle et vie privée. Le VIH/sida a renforcé l'attention portée aux prestataires de soins. En vue de définir

des politiques et des mesures précises au niveau national, tout en tenant compte des cultures et des pratiques locales, il faut étudier la participation actuelle des hommes et des garçons aux soins et aux travaux domestiques.

38. Dans les pays dont l'infrastructure de santé est faible, la responsabilité d'apporter des soins revient généralement à la famille, et d'abord aux femmes et aux filles. Cela augmente le volume de travail de ces dernières et amoindrit leurs chances d'obtenir un travail rémunéré ou de poursuivre une éducation.

39. Les migrations et l'urbanisation ont obligé de nombreuses femmes âgées des zones rurales à prendre en charge leurs petits-enfants, ainsi que des malades ou des handicapés. Ces dernières années, les effets de la pandémie de VIH/sida ont aggravé cette situation dans de nombreux pays. Dans certains pays, des générations entières ont été quasiment décimées par ce virus, laissant une génération d'orphelins à la responsabilité des vieilles femmes, qui doivent souvent devenir salariées pour pouvoir s'acquitter de cette responsabilité, ce qui leur fait une double charge³⁰.

40. À mesure que la pandémie progresse et que le nombre de personnes gravement malades augmente, ses effets sur les femmes et les filles deviennent catastrophiques. Les filles en âge scolaire sont retirées de l'école pour prendre soin des malades et hériter des tâches domestiques qui étaient réservées à leur mère ou pour trouver des manières d'augmenter les revenus familiaux. Cela accroît le risque qu'elles soient infectées par le virus. Le volume du travail qui est dévolu aux femmes, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines, est énorme. Les hommes pourraient encourager un meilleur accès aux traitements contre le VIH/sida, de manière à réduire la part des soins et de l'aide dans la charge de travail des femmes et des filles³¹.

41. En raison des stéréotypes, fournir des soins continue d'être considéré comme une tâche féminine, que ce soit dans le cadre familial ou professionnel. Il est nécessaire, pour encourager les hommes et les garçons à fournir des soins et une aide aux personnes âgées, malades ou handicapées, de mettre fin aux stéréotypes sur la division du travail selon le sexe et sur les rôles réservés aux femmes et aux hommes et de revaloriser et reconnaître l'importance de la prestation de soins.

42. Bien que la distinction entre les rôles joués par les hommes et les femmes évolue progressivement en ce qui concerne la fourniture de soins et d'appui, le décalage subsiste entre le souhait de voir les hommes être plus présents dans leur vie familiale et la perception qu'ont leurs pairs, collègues et employeurs de ces tâches. De nombreux hommes continuent de penser que fournir des soins est un travail qui convient moins bien aux hommes qu'aux femmes et ont peur que leur prestige soit terni s'ils s'occupent de leurs parents à charge. Il peut leur être difficile de s'acquitter de ces tâches en raison de la réprobation sociale, du manque de confiance et des obstacles culturels, qui les empêchent de faire un « travail de femme »³². En raison des différences entre la situation des hommes et celle des femmes, s'attaquer à la répartition du travail par sexe a des implications différentes pour les femmes et les hommes. Si les femmes qui font un « travail d'homme » peuvent être admirées, les hommes sont souvent dévalorisés lorsqu'ils font un « travail de femme »³³.

43. Il peut être nécessaire de fournir aux hommes un appui afin qu'ils perçoivent le partage des travaux domestiques, l'éducation des enfants et la prestation de soins aux personnes âgées, handicapées ou malades comme un comportement constructif

et en accord avec l'identité masculine, plutôt que comme un signe de faiblesse ou de l'échec de leur masculinité. Les hommes occupant des postes de décideur qui ont une expérience personnelle des tâches parentales pourraient servir d'exemple aux autres hommes et aux garçons et contribuer à améliorer la conscientisation au sein des entreprises, de manière à ce que les salariés puissent plus facilement prendre des congés pour s'occuper des membres de leur famille âgés, handicapés ou malades.

44. Peu de mesures ont été prises pour encourager explicitement les hommes à participer plus activement aux activités relatives aux soins et à l'aide, et pour les doter des connaissances nécessaires pour jouer ce rôle, notamment en étant à l'écoute de leur famille, en cuisinant ou en apportant des soins médicaux de base. Les garçons et les jeunes hommes pourraient être encouragés à suivre une éducation et une formation, scolaires ou non scolaires, dans le secteur des soins.

F. Lutter contre le VIH/sida grâce à l'action des hommes et des garçons

45. Selon les conclusions figurant dans le rapport de la réunion du groupe d'experts sur la pandémie de VIH/sida et ses implications pour les femmes, organisée en Namibie par la Division de la promotion de la femme de l'ONU, en 2000, il existe un lien entre les inégalités dont souffrent les femmes et leur marginalisation à différents niveaux – dans leur famille, dans la prise de décisions, notamment au niveau local, dans l'éducation, dans le milieu professionnel et dans l'économie – et la rapide propagation de l'infection au VIH et de ses effets dévastateurs sur les familles, les communautés et les pays³⁴.

46. Jusqu'à une période récente, les politiques démographiques et la recherche dans ce domaine considéraient les femmes presque exclusivement comme les cibles d'interventions en faveur de la contraception ou de l'hygiène de la procréation, tout en négligeant le rôle des hommes. Les débats sur le VIH/sida étaient axés sur la vulnérabilité des femmes, les hommes étant considérés comme la source du problème. Toutefois, on a progressivement adopté, à l'égard des hommes, une approche différente dans laquelle les hommes et les garçons étaient considérés comme une partie de la solution. La Campagne mondiale de lutte contre le VIH/sida de 2000-2001 a illustré cette tendance en proclamant « Les hommes font la différence ». Aujourd'hui, la compréhension du rôle que jouent les hommes, ainsi que du rôle de la relation homme-femme, enrichit de plus en plus les stratégies de prévention du VIH/sida, y compris la lutte contre la transmission périnatale et contre la violence à l'égard des femmes³⁵.

47. ONUSIDA a récemment créé la Coalition mondiale sur les femmes et le sida. Mouvement mondial réunissant l'ONU et des organisations non gouvernementales et destiné à atténuer l'effet du sida sur la vie quotidienne des femmes, la Coalition reconnaît que, pour parvenir à réduire durablement la vulnérabilité des femmes et des filles face au VIH/sida, il faudra transformer radicalement la relation homme-femme et la manière dont les sociétés perçoivent la femme, ainsi que la valeur attribuée à leur travail et à leurs contributions. Elle met l'accent sur la tolérance zéro vis-à-vis de la violence à l'égard des femmes, ainsi que sur la protection des droits des femmes et des filles en matière de propriété et de succession, l'importance des messages tenant compte de la problématique hommes-femmes dans

la prévention du VIH, et le rôle crucial que peuvent jouer l'éducation et l'écoute des hommes et des garçons.

48. Il existe un lien important entre la propagation du VIH et son évolution en sida et l'inégalité du rapport de force entre les hommes et les femmes³⁶. La vulnérabilité des femmes et des hommes face au virus dépend en grande partie du comportement des femmes comme de celui des hommes, des concepts d'identité masculine et féminine prédominants, de la pression du groupe, des normes et pratiques culturelles, des modes de socialisation, de la consommation d'alcool et de drogues, de l'hostilité de leur environnement et de l'existence d'un climat de violence³⁷. La persistance de stéréotypes relatifs au rôle masculin et aux comportements féminins adéquats et acceptables, en particulier en matière de procréation et de sexualité, est également un facteur incontournable³⁸.

49. Selon les circonstances, les hommes peuvent être plus ou moins exposés à une infection au VIH. Lorsque leur travail exige qu'ils soient mobiles, par exemple en les obligeant à voyager régulièrement et à se séparer de leurs épouses ou compagnes pendant de longues périodes (notamment dans les transports, les mines et l'armée), ils peuvent considérer les rapports sexuels comme une forme d'évasion, en particulier s'ils n'ont aucune sécurité de l'emploi, n'ont pas les moyens de concrétiser leurs choix de vie et se sentent frustrés et insatisfaits. Par ricochet, lorsqu'ils retournent chez eux, ce type de comportement augmente le risque d'infection de leur partenaire. De même, les hommes travaillant dans des conditions d'isolement et dont les contacts sociaux ainsi que l'accès aux services de santé sont limités peuvent être une population à risque, en particulier s'ils vivent et travaillent uniquement avec des hommes³⁹.

50. Les attitudes et les comportements des hommes peuvent les exposer, eux et leurs partenaires, à une contamination⁴⁰. Les comportements à haut risque, tels que les rapports sexuels non protégés et la consommation de drogues, notamment par voie intraveineuse, adoptés par certains hommes, sont parfois considérés comme une manière de se conformer à une certaine conception de la virilité. Les perceptions selon lesquelles les hommes sont des êtres durs et invulnérables peuvent également, en cas de problème de santé physique ou émotionnelle, conduire ces derniers à refuser toute aide et tout traitement, ou les empêcher de demander cette aide. En augmentant la vulnérabilité des hommes face au VIH et aux infections sexuellement transmissibles, ces normes peuvent également avoir des effets catastrophiques sur la santé et le bien-être des femmes⁴¹.

51. Étant donné que, dans la lutte contre le VIH/sida, les principales difficultés sont notamment le rapport de force inégal entre les femmes et les hommes et l'impact des attitudes de la société sur les comportements masculins et féminins, la promotion d'un comportement constructif et responsable des hommes dans les domaines de la sexualité et de l'hygiène de la procréation est une stratégie indispensable pour parvenir à l'égalité des sexes. Sans une participation active des hommes et des garçons, il sera difficile, voire impossible, de réaliser les objectifs internationaux relatifs à la lutte contre le VIH/sida. La contribution des hommes à cette lutte peut être considérable s'ils adoptent un comportement sexuel responsable et consensuel et s'ils jouent un rôle plus actif pendant la grossesse de leur partenaire, à la naissance de leurs enfants et dans leur éducation.

52. Lutter contre la violence à l'égard des femmes est un élément crucial des stratégies de lutte contre le VIH/sida. Les interventions ont souvent considéré les

femmes exclusivement comme des victimes de la violence, notamment dans le cadre des centres d'hébergement de femmes et d'enfants et des programmes de réadaptation. Dans ce domaine, l'action doit aller au-delà des symptômes et des effets de la violence pour s'attaquer à ses causes profondes. Placer l'accent sur les causes structurelles de la violence à l'égard des femmes devrait comprendre une étude des hommes et des garçons et de ce qui provoque leur violence. Il est particulièrement nécessaire de se pencher sur le besoin des jeunes garçons d'avoir une personne sur qui prendre modèle dans les sociétés où prédomine une « culture de la violence », sur la crise d'identité des hommes dans une société en mutation rapide et sur le nombre important de ménages dirigés par une femme. Il est également important de modifier les normes sociales qui rendent acceptable, pour un homme, d'utiliser la violence contre sa femme ou sa compagne.

53. Un certain nombre de mesures destinées à faire participer les hommes et les garçons à la lutte contre le VIH/sida ont été définies, en particulier la nécessité de modifier les rapports de pouvoir inégaux qui sont la cause profonde de la propagation de la pandémie. On a constaté que la transmission de l'information entre camarades de classe ou entre collègues était une stratégie efficace pour encourager les changements de comportements et d'attitude⁴². Il est également de plus en plus reconnu que les hommes peuvent jouer un rôle constructif et actif en éliminant les obstacles à la pleine participation des femmes aux programmes de prévention de la transmission périnatale en appuyant l'accès des femmes séropositives enceintes à des cliniques ou à des hôpitaux sûrs et en les encourageant à nourrir leur enfant à l'aide de lait maternisé plutôt que de les allaiter⁴³.

54. Les médias, les troupes de théâtre, les documents audiovisuels, les services de conseil et d'information, ainsi que les publications, y compris les bandes dessinées, sont des moyens efficaces de promouvoir des comportements masculins plus équitables et d'atteindre différentes couches de la population masculine, des hommes et des garçons ayant des niveaux d'éducation et d'instruction divers, vivant dans des environnements divers. Les campagnes utilisant un marketing social axé sur un certain style de vie et s'appuyant sur certains aspects de la culture des jeunes, notamment la musique et la danse, sont particulièrement efficaces auprès des adolescents et des jeunes gens⁴⁴.

55. Il est important d'encourager un dialogue plus actif sur les questions délicates liées au VIH/sida. Organiser des débats ouverts sur le virus et ses effets catastrophiques entre les femmes et les hommes et entre les filles et les garçons dans les écoles, les communautés locales et sur le lieu de travail peut permettre d'atténuer la honte associée à cette maladie. Les pays où la propagation de l'épidémie a pu être ralentie considérablement proposent des enseignements utiles, en particulier sur la manière de mobiliser les hommes et de les faire participer. Les hommes vivant avec le VIH/sida et ceux qui sont des leaders politiques, des dirigeants religieux, des chefs de communauté, des musiciens ou des stars du football, entre autres, ont ouvert la voie en parlant de l'épidémie⁴⁵.

56. On peut réduire l'énorme coût social de la pandémie en faisant participer les hommes et les garçons à la lutte contre ce fléau. Le secteur privé a connu des pertes en raison de cette maladie et de nombreuses entreprises investissent désormais dans des programmes d'éducation, de sensibilisation, d'appui et d'éducation. Des leçons ont été tirées des approches adoptées par le secteur privé dans le domaine de

l'hygiène de la procréation et elles peuvent fournir des exemples à suivre pour faire participer les hommes à la campagne de lutte contre le VIH/sida⁴⁶.

III. Mesures recommandées

57. Étant donné le rôle qui leur est dévolu au sein de la famille et de la collectivité et au niveau national, les hommes ont le pouvoir, en de multiples circonstances, de faire évoluer les mentalités, les comportements et les rapports humains et de rééquilibrer l'accès aux ressources et la participation aux décisions, qui sont d'une importance capitale pour assurer l'égalité entre hommes et femmes. Les comportements et les valeurs qu'adoptent les hommes et les garçons ont des conséquences directes sur les femmes et les filles de leur entourage, qu'ils soient leur père, leur frère, leur mari ou leur ami. Les hommes devraient donc participer activement à l'élaboration et à la mise en oeuvre de textes de loi et de politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes. Ils devraient s'attacher à donner l'exemple, en adoptant une attitude libre de tout préjugé contre les femmes, afin de promouvoir l'égalité des sexes dans la famille, sur le lieu de travail et dans la société en général.

58. Les hommes qui exercent un pouvoir de décision, détiennent un pouvoir économique et organisationnel et gèrent les deniers publics, peuvent oeuvrer en faveur de réformes politiques soucieuses de l'équité entre les sexes et de lois visant à protéger les droits des femmes et des enfants. Les hommes et les garçons peuvent jouer un rôle déterminant dans le combat contre le VIH/sida et la violence à l'égard des femmes, dans la lutte en faveur de l'égalité des sexes sur le lieu de travail et le marché de l'emploi, et dans le partage des responsabilités familiales, notamment des tâches ménagères et de la prise en charge des enfants et des membres de la famille âgés, handicapés et malades.

59. La Commission de la condition de la femme souhaitera peut-être transmettre le rapport du Secrétaire général à l'Organisation mondiale de la santé, à la Conférence internationale du Travail et au Conseil d'administration du Bureau international du Travail, ainsi qu'au Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

60. La Commission souhaitera peut-être recommander l'adoption des mesures suivantes pour garantir la pleine participation des hommes et des garçons à la réalisation de l'égalité des sexes.

A. La socialisation et l'éducation des garçons et des jeunes gens

61. Les États, à tous les niveaux, les organisations internationales, y compris l'ONU, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les médias et d'autres parties prenantes devraient, selon les cas, prendre les mesures suivantes :

a) Promouvoir l'égalité des sexes en tant qu'objectif éducatif essentiel, au même titre que l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul;

b) Analyser le contenu des programmes scolaires, des livres de classe, des émissions télévisées et d'autres outils pédagogiques afin d'éliminer tous les stéréotypes sexistes et de renforcer les moyens de promouvoir l'égalité des sexes en mobilisant garçons et filles;

c) Chercher les moyens de faire évoluer les mentalités et les comportements des hommes et des garçons, dans différents contextes socioculturels, en prenant en compte les facteurs qui renforcent les rapports de domination hommes-femmes;

d) Concevoir des programmes à l'intention du corps enseignant, du personnel administratif et d'autres professions fréquemment en contact avec les enfants et les adolescents (professionnels de la santé, travailleurs sociaux, policiers, etc.) afin de leur expliquer comment inciter les garçons et les jeunes gens à promouvoir l'égalité des sexes;

e) Inclure dans les programmes d'éducation parentale des informations sur la manière de donner aux enfants une éducation libre de tout préjugé sexiste, en s'appuyant sur les stratégies et les outils existants;

f) Concevoir des programmes pour que les garçons et les jeunes gens apprennent, soit à l'école, soit au sein de leur communauté, comment prendre soin des membres de leur famille et s'acquitter des tâches domestiques;

g) Élaborer des programmes de formation à l'intention des journalistes et autres membres des médias afin qu'ils ne véhiculent pas d'images stéréotypées de femmes et d'hommes ou de garçons et de filles;

h) Encourager la diffusion, à travers Internet, de messages positifs sur les diverses facettes de l'identité masculine, spécifiquement destinés aux jeunes, en abordant des questions comme la non-violence, la participation aux tâches ménagères, l'éducation des enfants et les soins prodigués aux membres de la famille;

i) Utiliser les sports collectifs comme un moyen de valoriser l'égalité des sexes et d'offrir des modèles masculins qui ne soient pas stéréotypés;

j) Inciter la police et l'armée à promouvoir l'égalité des sexes et à offrir des modèles auxquels les hommes peuvent s'identifier, par le biais de processus éducatifs formels et informels, en s'appuyant sur les initiatives déjà mises en place, notamment celles visant à prévenir le VIH/sida et la violence à l'égard des femmes dans certains corps d'armée;

k) Évaluer l'impact des mesures prises dans les écoles et les lieux de travail, ainsi que dans les médias, les équipes sportives et l'armée, pour inciter les garçons et les hommes à promouvoir l'égalité des sexes, en prenant en compte les contextes locaux, et utiliser les résultats de ces évaluations pour dresser une liste des bonnes pratiques, qui serait diffusée auprès d'un large public.

B. Le rôle des hommes sur le lieu de travail et le marché de l'emploi, et le partage des responsabilités familiales

62. Les États, à tous les niveaux, les organisations internationales, y compris l'ONU, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les partenaires sociaux, les médias et d'autres parties prenantes devraient, selon les cas, prendre les mesures suivantes :

- a) Adopter et mettre en oeuvre des mesures législatives, réglementaires et administratives pour lutter contre la ségrégation sexuelle dans la vie professionnelle, tant dans les secteurs public que privé;
- b) Adopter et mettre en oeuvre une législation et des politiques destinées à combler l'écart de rémunération entre les deux sexes;
- c) Adopter et mettre en oeuvre une législation du travail qui permette de concilier vie familiale et vie professionnelle (durée de la journée de travail, logement des travailleurs itinérants, etc.);
- d) Élaborer des politiques qui valorisent et respectent les différences entre les hommes et les femmes, luttent contre le harcèlement sexuel, et reconnaissent les compétences professionnelles indépendamment des considérations de sexe, puis faire largement connaître les bonnes pratiques;
- e) Passer en revue les réglementations appliquées sur le lieu de travail pour déterminer si elles contribuent à promouvoir l'égalité des sexes ou si elles produisent l'effet inverse;
- f) Promouvoir la « tolérance zéro », notamment en nouant des partenariats entre syndicats et patronat, face à la violence fondée sur le sexe et au harcèlement sexuel dirigés contre les femmes et les hommes sur leur lieu de travail;
- g) Étudier les différentes facettes de l'identité masculine et la manière dont les hommes pensent qu'il faut se comporter pour être reconnus comme tels, ainsi que la façon dont ils défendent l'égalité des sexes sur le lieu de travail;
- h) Soutenir des programmes destinés aux jeunes gens qui se trouvent dans une période de transition, lorsqu'ils quittent l'école et s'apprêtent à rejoindre le marché du travail, en particulier ceux qui ont un degré d'instruction limité, afin d'augmenter leurs chances d'opter pour une carrière non traditionnelle et de les encourager à ne pas avoir de préjugés sexistes, y compris dans leur vie professionnelle;
- i) Élaborer des programmes d'éducation et de soutien pour aider les hommes à faire face au problème du chômage entraîné par la crise économique, sans porter préjudice à l'un ou l'autre sexe;
- j) Encourager la formation et le recrutement des hommes dans les professions de soignants et de spécialistes de la petite enfance;
- k) Mettre en place des politiques de l'emploi qui concilient vie familiale et vie professionnelle et inciter les hommes à en faire usage (congé parental, travail à temps partiel et flexibilité du temps de travail), et instituer des mesures qui dissuadent les employeurs d'exiger des heures supplémentaires;

- l) Mettre en place des mesures qui autorisent tant les hommes que les femmes à prendre un congé parental, ou en étendre l'application si elles existent déjà;
- m) Revoir la législation nationale régissant le droit de la famille pour s'assurer qu'elle n'empêche en aucune manière les hommes de participer activement à la vie de famille en s'occupant des enfants et des personnes à charge;
- n) Créer des programmes éducatifs qui sensibilisent les hommes, y compris les hommes jeunes et non mariés, à leur rôle de père ou de futur père et à d'autres responsabilités familiales, en leur apprenant comment faire;
- o) Mettre au point et instituer des mesures destinées à permettre aux jeunes pères d'être davantage présents auprès de leurs enfants, grâce à des programmes et à des horaires qui facilitent leur participation aux soins quotidiens sans sacrifier leurs études et grâce à des services d'information sanitaire sur la grossesse et la petite enfance;
- p) Étudier la manière dont les hommes et les femmes partagent les responsabilités familiales, notamment la manière dont les hommes utilisent le congé parental et les horaires flexibles, et comment ces choix affectent la vie de leurs enfants et leur vie personnelle;
- q) Encourager et aider les hommes qui occupent des postes à responsabilités dans des entreprises privées ou publiques à donner l'exemple et à défendre l'égalité des hommes et des femmes dans la vie professionnelle;
- r) Inciter les entreprises, y compris les organisations syndicales, à rétablir une parité entre les hommes et les femmes, notamment en ce qui concerne les postes de direction;
- s) Encourager les médias à véhiculer des messages qui prônent une plus grande équité dans les relations entre hommes et femmes, tant sur le lieu de travail qu'au sein de la famille.

C. Le rôle des hommes et des garçons dans la prise en charge d'autres personnes

63. Les États, à tous les niveaux, les organisations internationales, y compris l'ONU, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les médias et d'autres parties prenantes devraient, selon les cas, prendre les mesures suivantes :

- a) Mener des campagnes visant à faire tomber les barrières culturelles qui empêchent actuellement certains groupes d'hommes et de garçons de prendre soin des personnes âgées, handicapées ou malades, tant dans le secteur sanitaire structuré que non structuré, sous peine d'être l'objet d'opprobre;
- b) Mener des campagnes, auxquelles participeraient les médias et des personnalités qui constitueraient des modèles à suivre, afin que les hommes s'impliquent davantage dans la prise en charge des malades du VIH/sida;
- c) Encourager les prestataires de services de santé et d'autres acteurs du secteur sanitaire à valoriser le rôle que peuvent jouer les hommes et les

garçons dans les soins et la prise en charge des personnes âgées, handicapées et malades, et à recruter davantage d'hommes pour ce type de travail;

d) Donner confiance aux hommes et aux garçons et développer leurs compétences, notamment grâce à des stages de formation et d'apprentissage, afin qu'ils soient capables de prendre pleinement en charge les personnes âgées, handicapées et malades;

e) Élaborer des cours qui seraient utilisés par les centres de formation des professeurs et dans les programmes destinés aux travailleurs sociaux et aux infirmiers afin d'encourager les hommes à participer à la prise en charge des malades du sida dans le secteur sanitaire structuré et non structuré;

f) Inciter les hommes à appuyer la pleine participation des femmes à des programmes conçus pour empêcher la transmission du virus de la mère à l'enfant et faire en sorte que les mères séropositives utilisent le lait maternisé;

g) Étudier les différences qui existent entre les hommes et les femmes dans la prise en charge des personnes dépendantes, ainsi que les répercussions sur les femmes, les hommes et les familles;

h) Évaluer l'efficacité des mesures destinées à accroître la participation des hommes et des garçons dans cette prise en charge, et utiliser les résultats de ces évaluations pour dresser une liste des bonnes pratiques, qui serait diffusée auprès d'un large public.

D. L'engagement des hommes et des garçons dans le combat contre le VIH/sida

64. Les États, à tous les niveaux, les organisations internationales, y compris l'ONU, les organisations non gouvernementales, la société civile, le secteur privé, les médias et d'autres parties prenantes devraient, selon les cas, prendre les mesures suivantes :

a) Encourager les médias, les groupes de théâtre, les services de consultation et d'information et autres groupes influents à mieux faire connaître le problème du VIH/sida et à sensibiliser les hommes, les adolescents et les garçons au fait que leur attitude et leur comportement sexuel ont une incidence sur la propagation du VIH/sida;

b) Concevoir des campagnes d'information qui cherchent à modifier les comportements des adolescents et des jeunes adultes en s'appuyant sur leur style de vie et leurs références culturelles, notamment l'Internet;

c) Chercher et mettre à profit les lieux où les messages de prévention du VIH/sida peuvent toucher un grand nombre de destinataires, à un coût raisonnable, notamment dans les rangs de la police et de l'armée, les prisons, les industries et les associations sportives;

d) Veiller à ce que le programme de formation des policiers, des militaires, des juges et des procureurs tienne compte des problèmes propres à chaque sexe, afin de lutter, en particulier, contre la violence fondée sur le sexe;

e) Mobiliser les hommes occupant des postes de responsabilités, notamment les dirigeants politiques, les dirigeants communautaires et les chefs

spirituels, les musiciens, les champions de football, et les hommes vivant avec le VIH/sida pour qu'ils fassent preuve d'initiative et de courage en s'attaquant aux causes profondes de la maladie;

f) Susciter des débats libres sur le VIH/sida, dans les collectivités, les écoles et les lieux de travail, afin que les hommes et les femmes, les garçons et les filles osent parler des questions sensibles concernant cette maladie;

g) Lancer un débat public sur la violence à l'égard des femmes dans le contexte du VIH/sida, en utilisant les médias et les technologies de l'information et des communications et en veillant à ce que les garçons et les jeunes gens y participent;

h) Renforcer les capacités pour que les gouvernements et la société civile puissent offrir une éducation publique, mobiliser les collectivités et fournir des services face aux problèmes des violences et des sévices sexuels auxquels les hommes et les garçons sont parties prenantes de multiples manières, qu'ils en soient les auteurs, les témoins directs ou indirects ou qu'ils cherchent ensuite à offrir leur soutien;

i) Promouvoir et instituer des systèmes de travail rémunéré qui ne séparent pas les travailleurs de leur famille pendant des périodes de temps prolongées ou qui leur assurent un logement familial à proximité de leur lieu de travail;

j) Faire campagne dans différents médias, notamment les séries télévisées, les annonces publicitaires et d'autres supports, pour que les hommes utilisent le préservatif, afin d'empêcher la propagation du VIH/sida, et faire en sorte que les préservatifs soient largement mis à la disposition des hommes et des garçons ainsi que des femmes et des filles;

k) Sensibiliser le personnel masculin des services de santé et donner à ces hommes les moyens d'agir, notamment grâce à une formation sur le tas, afin qu'ils servent de modèle et aient une influence sur l'hygiène sexuelle et la santé génésique de leurs patients, hommes et femmes, notamment en menant une action de sensibilisation au VIH/sida;

l) Encourager les établissements scolaires et les syndicats d'enseignants à jouer un rôle de catalyseur dans les actions de prévention du VIH/sida, et utiliser les circuits officiels et non officiels pour toucher les garçons qui ne sont pas dans le système traditionnel d'enseignement;

m) Veiller à ce que les hommes participent aux programmes d'information sur l'hygiène sexuelle et la santé génésique, notamment aux programmes et services relatifs au VIH/sida ainsi qu'aux programmes d'information sur la santé prénatale et les soins aux enfants;

n) Définir et mettre au point des indicateurs de succès permettant de mesurer le degré d'implication des hommes et des garçons dans la promotion de l'égalité des sexes, notamment en mesurant la baisse des taux d'infection par le VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles ainsi que le recul de la violence exercée contre les femmes, et utiliser ces indicateurs pour prouver l'efficacité des mesures destinées à encourager la participation des hommes;

o) Recenser et appuyer les mesures de suivi et d'évaluation de l'action menée à différents niveaux pour inciter les hommes à participer aux activités de prévention du VIH/sida, afin de déterminer les bonnes pratiques et de les réutiliser dans d'autres contextes.

Notes

- ¹ *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.IV.13), chap. I, résolution 1, annexe II, par. 1.
- ² *Documents officiels du Conseil économique et social, 1996, Supplément No 6* (E/1996/26), chap. I.C.1, conclusion concertée 1996/3.
- ³ Résolution S-23/3 de l'Assemblée générale.
- ⁴ Pour une vue d'ensemble des recommandations, voir < www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/language.pdf >.
- ⁵ *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe, par. 4.27.
- ⁶ Division de la promotion de la femme de l'Organisation des Nations Unies, « The Role of Men and Boys in Achieving Gender Equality ». Rapport de la réunion du groupe d'experts sur le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité des sexes, tenue à Brasilia du 21 au 24 octobre 2003.
- ⁷ La masculinité et l'identité masculine peuvent être définies comme un ensemble d'attributs, de valeurs, de fonctions et de comportements considérés comme des caractéristiques normales des hommes dans une culture donnée. Le concept varie d'une société à l'autre, en fonction du contexte socioculturel.
- ⁸ BRIDGE, « Gender and HIV/AIDS ». Rapport de synthèse. Sussex (Angleterre), Institute for Development Studies, 2002.
- ⁹ S. C. White, *Making Men an issue: gender planning for « the other half »*, dans M. McDonald, éd., *Gender planning in development agencies: Meeting the challenge*, Oxford: OXFAM, 1994, p. 108.
- ¹⁰ R. W. Connell, « The Role of Men and Boys in Achieving Gender Equality ». Document de travail présenté à la réunion du groupe d'experts sur le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité des sexes, tenue à Brasilia du 21 au 24 octobre 2003.
- ¹¹ Division de la promotion de la femme de l'Organisation des Nations Unies, 2003.
- ¹² Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), « Role of men in the lives of children: A study of how improving knowledge about men in families helps strengthen programming for children and women » (New York, 1997).
- ¹³ Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, « Partners in change : Working with men to end gender-based violence » (Saint-Domingue, 2002); et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), *Male roles, masculinities and violence: A culture of peace perspective*. I. Breines, R. W. Connell et I. Eide (éd.) (Paris, 2000).
- ¹⁴ Instituto Promundo, « Project H: Working with young men series », Rio de Janeiro (Brésil, 2002).
- ¹⁵ Voir *Rapport de la Commission de la condition de la femme sur sa quarante et unième session, Documents officiels du Conseil économique et social, 1997, Supplément No 7* (E/1997/7), chap. I.C.1, conclusion concertée 1997/4, Éducation et formation des femmes.
- ¹⁶ R. W. Connell, op. cit., note 10.
- ¹⁷ Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, op. cit., note 13.

- ¹⁸ Division de la promotion de la femme de l'Organisation des Nations Unies, 2003.
- ¹⁹ Norma Fuller, « Work and Masculinity among Peruvian Urban Men ». Document présenté à la réunion du groupe d'experts sur le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité des sexes, tenue à Brasilia du 21 au 24 octobre 2003.
- ²⁰ Bureau international du Travail, « The role of men and boys in the fight against HIV/AIDS in the world of work ». Document préliminaire présenté à la réunion du groupe d'experts sur le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité des sexes, tenue à Brasilia du 21 au 24 octobre 2003.
- ²¹ Linden Lewis, « Gender Tension and Change in the Contemporary Caribbean ». Document présenté à la réunion du groupe d'experts sur le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité des sexes, tenue à Brasilia du 21 au 24 octobre 2003.
- ²² James Lang, « Evolving the Gender Agenda: Men, Gender and Development Organisations ». Document présenté à la réunion du groupe d'experts sur le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité des sexes, tenue à Brasilia du 21 au 24 octobre 2003.
- ²³ R. W. Connell, op. cit., note 10.
- ²⁴ « The Men and Women: Who Looks After the Children? ». Rapport sur une série de trois séminaires organisés par la Equal Opportunities Commission à la Chambre des communes (Royaume-Uni), The Fawcett Society and Fathers Direct (2002).
- ²⁵ Lars Jalmert, « The Role of Men and Boys in Achieving Gender Equality: Some Swedish and Scandinavian Experiences ». Document présenté lors de la réunion du Groupe d'experts sur le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité des sexes, tenue à Brasilia du 21 au 24 octobre 2003.
- ²⁶ UNICEF, op. cit., note 12.
- ²⁷ Fonds des Nations Unies pour la population, « It takes 2: Partnering with Men in Reproductive and Sexual Health ». Programme Advisory Note, (New York, 2003).
- ²⁸ « The Men and Women », op. cit., note 24.
- ²⁹ Ministère des affaires étrangères, « Men's Voices, Men's Choices: Sexuality, Fatherhood, and Male Identity in a Changing Society ». Rapport d'un séminaire régional Suède-Afrique, tenu à Lusaka du 11 au 13 janvier 1999 (Stockholm, 1999).
- ³⁰ Division de la promotion de la femme de l'Organisation des Nations Unies, *Femme, 2000 : Étude sur le vieillissement des femmes* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.01.IV.1).
- ³¹ Dean Peacock, « Men as Partners: Promoting Men's Involvement in Care and Support Activities for People Living with HIV/AIDS ». Document présenté lors de la réunion du groupe d'experts sur le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité des sexes, tenue à Brasilia du 21 au 24 octobre 2003.
- ³² Organisation des Nations Unies, rapport de la réunion du groupe d'experts sur le thème « Care Giving and Older Persons: Gender Dimensions », tenue à Malte du 30 novembre au 2 décembre 1997 (<www.un.org/esa/socdev/ageing/agemalta.htm>); et « HelpAge International, Gender and Ageing: Inclusion of Older Men » (Londres, 2000).
- ³³ C. Sweetman (éd.), *Men and Masculinity* (Oxford, OXFAM, 1997).
- ³⁴ Division de la promotion de la femme de l'ONU, « La pandémie du VIH/sida et ses incidences pour les deux sexes ». Rapport de la réunion du groupe d'experts, tenue à Windhoek du 13 au 17 novembre 2000.
- ³⁵ Voir <www.unaids.org>.
- ³⁶ Organisation mondiale de la santé, aide-mémoire sur les femmes et le VIH/sida (Genève, 2000).

-
- ³⁷ Njoki Wainaina, « The Role of Men in the Fight against HIV/AIDS ». Document présenté lors de la réunion du groupe d'experts sur le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité des sexes, tenue à Brasilia du 21 au 24 octobre 2003.
- ³⁸ C. Baylies, « Perspectives on Gender and AIDS in Africa » in: Baylies, Carolyn, Janet Bujara and the Gender and AIDS Group, *AIDS, Sexuality and Gender in Africa: Collective Strategies and Struggles in Tanzania and Zambia* (Londres et New York, Routledge, 2000).
- ³⁹ Bureau international du Travail, op. cit., note 20.
- ⁴⁰ Ibid.
- ⁴¹ Division de la promotion de la femme de l'Organisation des Nations Unies, 2003.
- ⁴² G. Gordon with A. Welbourn. Stepping Stones: Highlighting Male Involvement in a Gender and HIV/AIDS Training Package, in *Involving Men to Address Gender Inequities: Three Case Studies*, USAID Interagency Gender Working Group, Subcommittee on Men and Reproductive Health (Washington, 2003), chap. 3.
- ⁴³ Dean Peacock, op. cit., note 31; et ONUSIDA, « Campagne mondiale contre le sida 2001 : Les hommes en tant que soignants et pères à l'ère sida ».
- ⁴⁴ Gary Barker, « How Do We Know if Men Have Changed? Promoting and Measuring Attitude Change with Young Men. Lessons from Project H in Latin America ». Document présenté à la réunion du groupe d'experts sur le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité des sexes, tenue à Brasilia du 21 au 24 octobre 2003.
- ⁴⁵ Pour des exemples, voir Njoki Wainaina, op. cit., note 37.
- ⁴⁶ A. Pramualratana et B. Rau, « HIV/AIDS Programs in Private Sector Businesses, Thailand Business Coalition on AIDS ». Document présenté au troisième Forum sur le développement de l'Asie, tenu le 12 juin 2001 à Bangkok; et Njoki Wainaina, op. cit., note 37.
-